

L'UEM porte un projet phare pour la biomasse publique

by Le Moniteur - lundi, juillet 06, 2009

<https://correspondances.fr/projet-phare-pour-la-biomasse-publique/>

L'Usine d'électricité de Metz (UEM) engage un investissement de 45 millions d'euros pour se doter d'une centrale à biomasse.

Chaudière biomasse © Tractebel Engineering

Le projet, qui n'est pas encore définitivement calibré, comportera une chaudière vapeur de 35 à 45 MW et un groupe alternateur de 7 à 9 MW. Le projet biomasse consommera chaque année 75 000 à 95 000 t, dont 67 % de plaquettes forestières, 20 % de bois déchet recyclable et 13 % d'écorces. L'UEM s'appuie sur l'ONF et sur la coopérative vosgienne Bois et Forêt pour garantir son approvisionnement en bois.

Cogénération

Quatrième réseau de chaleur de France avec une puissance installée de 180 MW, l'UEM a construit de longue date son modèle sur la cogénération d'électricité et de chaleur, à l'instar de nombreuses Stadtwerke (usines municipales) allemandes. L'outil industriel public présente un rendement exceptionnel de 65 % - contre une moyenne nationale de 33 % - grâce à son couplage à la centrale thermique de Chambière, alimentée notamment par les ordures ménagères.

Suite à une séparation juridique imposée par Bruxelles et effective depuis juillet dernier, la régie municipale s'est muée en groupe détenu à 85 % par la ville de Metz et à 15 % par la Caisse des dépôts et consignations. L'UEM emploie 300 agents et prévoit pour 2009 un chiffre d'affaires de 194 millions d'euros. Sa nouvelle filiale Energem a pour vocation de commercialiser sa production en-dehors de ses bases.